

08/11/2019

GP DEM
&
GP MDR



DÉCHETS TFA

Débat public PNGMDR 2019-2021
Bilan des contributions

RAPPEL DES PRINCIPES EN FRANCE

Principe de zonage

+

Nombreux démantèlements prévus



Grandes quantités de déchets TFA à venir

Où les mettre ?

CIRES saturé en 2028

Peut-on réduire les quantités ?

Les laisser/recycler
sur site

Construire un 2^e
centre de stockage

Modifier le principe
de zonage

Adopter un/des
seuils de libération



**Solutions & arguments extraits des contributions
au débat public PNGMDR 2019 - 2021**

DÉCHETS TFA

EXTRAITS DES CONTRIBUTIONS AU DÉBAT PUBLIC PNGMDR 2019-2021

Seuil de libération

Arguments "**POUR**"

Arguments spécifiques au recyclage des métaux

Arguments "**CONTRE**"

Points d'attention en cas de tri pour libération

Solutions proposées pour la réduction des quantités de TFA à stocker en site dédié

Penser au risque d'effondrement de notre société

ADOPTER UN SEUIL DE LIBÉRATION ?



- La **directive européenne Euratom 2013-59** permet la libération de déchets (<100 Bq/g)
- D'autres pays européens ont adopté les seuils de libération et **aucun problème identifié**
- La **mondialisation** fait que l'on retrouve déjà des matériaux "libérés" en France
- Le seul site de **stockage existant** (CIREs) devrait être **rempli en 2028**
- **Recyclage vertueux pour l'environnement** : économie de matières premières et de CO₂
- **Baisse des quantités** à stocker
- Recyclage entraîne **création d'emplois**
- Multiplication des **transports** vers le centre de stockage augmente le **risque/la pollution**



ADOPTER UN SEUIL DE LIBÉRATION ?

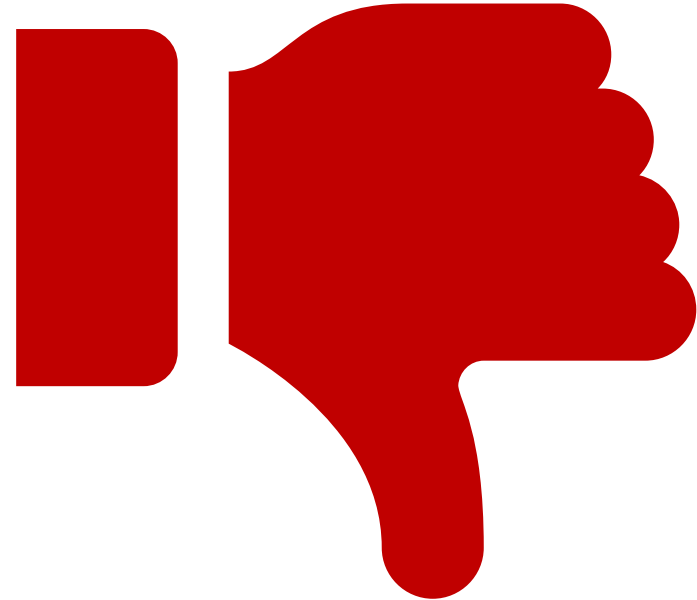


● Concernant spécifiquement les métaux :

- **Mondialisation** : métaux TFA se retrouvent déjà dans des produits en France
- **REX : filière très bien surveillée**, cas de contamination rares
- Technique de **fusion** permet de fortement diminuer la radioactivité
- Les métaux ont une **grande valeur** donc la solution est **moins coûteuse que le stockage**

ADOPTER UN SEUIL DE LIBÉRATION ?

- Incertitude sur l'innocuité des faibles doses
- Risque de retrouver ces TFA dans des objets du quotidien
- Grandes quantités : les techniques de contrôle ne sont pas encore éprouvées (risque d'inclusions à forte radioactivité)
- Transport, source de risque et de pollution
- Mise en place d'une structure industrielle plus coûteuse que le stockage
- Évite la dilution de la radioactivité
- Évite le risque d'accident



ADOPTER UN SEUIL DE LIBÉRATION ?

● En cas de tri pour libération

- Définir des méthodes d'échantillonnage des déchets robustes
- S'assurer d'une méthode d'analyse des déchets robuste
- S'assurer de contrôles assez nombreux et pertinents
- Mettre à disposition des moyens humains suffisants
- Avoir une traçabilité robuste du devenir des matières libérées
- Transparence
- Confiance dans les autorités sanitaires



SOLUTIONS PROPOSÉES POUR LA RÉDUCTION DES QUANTITÉS ET/OU VOLUMES DE TFA À STOCKER EN SITE DÉDIÉ



Modification du principe de zonage (amélioration)



Fusion, compression, incinération...



Recyclage, réutilisation...



Stockage en décharges conventionnelles ou industrielles (après tri)



En amont d'un démantèlement : fixer le degré d'assainissement à atteindre, quantifier le risque radiologique, déclasser l'INB pour zoner le site (zones hors radioactivité)



Ne pas démanteler : laisser les bâtiments en place